



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 mars 2003

Cinquante-septième session

Point 92 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/57/537)]

### 57/271. Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 51/171 du 16 décembre 1996, dans laquelle elle s'est félicitée des résultats du Sommet mondial de l'alimentation, tenu à Rome du 13 au 17 novembre 1996<sup>1</sup>,

*Rappelant également* sa résolution 55/2 du 8 septembre 2000, par laquelle elle a adopté la Déclaration du Millénaire,

*Rappelant en outre* ses résolutions 55/162 du 14 décembre 2000 et 56/95 du 14 décembre 2001 relatives à la suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire,

1. *Se félicite* de la tenue du Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après, que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a organisé à Rome du 10 au 13 juin 2002 ;

2. *Demande instamment* aux États Membres d'appliquer de façon coordonnée et en coopération étroite avec les organismes compétents des Nations Unies et les institutions financières internationales et régionales la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après – Alliance internationale contre la faim<sup>2</sup> ;

3. *Prie* tous les organismes compétents des Nations Unies, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole, ainsi que les institutions financières internationales et régionales, de donner suite aux niveaux mondial, régional et national, aux résultats du Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après, dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire, en particulier celui de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim et de la misère, et compte tenu de la suite à

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Rapport du Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 novembre 1996* (WFS 96/REP), première partie, appendice.

<sup>2</sup> *Ibid.*, *Rapport du Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après, 10-13 juin 2002*, première partie, appendice ; voir également A/57/499, annexe.

donner aux conclusions de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial pour le développement durable.

*78<sup>e</sup> séance plénière  
20 décembre 2002*